



Prud'hommes, Gain de cause, que faut il faire ?

Par TLMaire

Bonjour,

En 2013, j'ai travaillé dans une entreprise nantaise dans le 44, après plusieurs mois non payé, j'ai porté l'affaire au prud hommes, j'ai gagné l'affaire, et je souhaite savoir comment faire pour exécuter le jugement ?

Merci

cordialement